

16 — WILAYA D'ALGER (Suite)

COMMUNES	Consistance et composition territoriales
Ben Aknoun	Point de départ : Auto-pont Chevaley, on descend l'autoroute du 5 Juillet 1962 jusqu'à la jonction avec la Rocade Sud pour longer celle-ci vers l'Est en incluant le CFP - les deux Bassins et suivre la Rocade Sud jusqu'au pont du chemin Doudou Mokhtar pour inclure l'institut de planification et continuer par la Rocade Sud jusqu'au chemin Gadouche Abdelkader jusqu'au niveau de l'E.N.A. pour prendre un chemin ou une piste pour rejoindre la route inter-quartier de Sidi Merzouk jusqu'au chemin du petit Hydra pour prendre ensuite le chemin El Bakhri (ex-Mackley) prolongée jusqu'à la route nationale 36 pour la longer jusqu'à la RN 41 au niveau du carrefour du Chateau Neuf pour rejoindre le point de départ l'auto-pont Chevaley.
Dély Brahim	Point de départ : Rocade Sud, jonction CW 142, on remonte le CW 142 jusqu'à l'intersection de la rue principale du petit Staouéli, on emprunte celle-ci jusqu'au CW III, on traverse celui-ci, en empruntant le chemin de Kaouch, et reprend la rue de Kaouch pour faire une boucle en suivant la piste jusqu'au puits (Puits de Cheraga), on descend la piste jusqu'au ravin pour le traverser et remonte la haie de roseaux (limite de propriété Djabar Ahmed et Alioua frères), on traverse la rue principale de Zouaoua pour continuer par la piste pour inclure l'aire de jeux à Cheraga (Amane Mohamed), point de côte 271 et redescendre par la piste jusqu'au fond du ravin pour remonter celui-ci vers l'Est jusqu'à la piste qu'on emprunte jusqu'à la RN 41 en incluant Ras El Four (limite des domaines Ali Fodil et Zaoui Mohamed) de la RN 41 jusqu'à l'auto-pont de Chevaley pour descendre le long de la route du stade du 5 juillet jusqu'à l'intersection avec la rocade Sud qu'on suit vers l'Ouest jusqu'à la jonction avec le CW 142.

16 — WILAYA D'ALGER (Suite)

COMMUNES	Consistance et composition territoriales
Bab El Oued	Point de départ : De la mer au niveau de la rue Icosum, on traverse le boulevard Amara Rachid, on longe la rue Oudelha Mohamed pour traverser la place Ouanouri Mohamed, puis la rue Sidi Abderrahmane, pour sortir sur la rampe Louni Arezki jusqu'à la rue Boudjil Mohamed qu'on prend, pour exclure la gendarmerie nationale et la prison Barberousse, jusqu'à la rue du docteur Bentami, prendre ensuite les escaliers d'El Kettar, la rue des Frères Djaout, avenue Arezki Ahcène, rue Hammadi Nacer, boulevard Saïd Touati jusqu'à l'intersection avec la rue Lieutenant Belkacem, pour rejoindre le chemin Sidi Benour jusqu'au niveau des escaliers qui débouchent à la mer, en traversant la rue Rahim Akli, chemin Louaïl Mohamed, puis Manzano Zohra, les escaliers de la rue Ghidès Omar, le chemin El Mahdi Ibn Toumert, les escaliers qui débouchent sur la rue Benaïssa Omar, puis on longe le boulevard Lounès Omar ; on traverse l'avenue Commandant Mira, pour inclure le stade Ferhani, la prison et la gendarmerie sont exclus de l'A.P.C. de Bab El Oued.
Casbah	Point de départ : De la mer, au niveau de la rue Icosum, on traverse le boulevard Amara Rachid, on longe la rue Oudelha Mohamed, pour traverser la place Ouanouri Mohamed, puis la rue Sidi Abderrahmane, pour sortir sur la rampe Louni Arezki jusqu'à la rue Boudil Mohamed qu'on prend en totalité pour inclure la gendarmerie nationale, la prison civile d'Alger (Barberousse) jusqu'à la rue du docteur Bentami ; on longe celle-ci jusqu'à l'avenue Bengana Boualem ; on remonte celle-ci jusqu'au croisement avec l'avenue Taleb Mohamed ; on redescend cette dernière jusqu'à la jonction avec la rue Debbih Chérif qu'on emprunte jusqu'à la rue Patrice Lumumba qu'on longe jusqu'à la rue Ali Boumendjel ; on rejoint le port par la rue Boumendjel jusqu'à la place Port Saïd par la rue Rachid Ksantini jusqu'à